

**M. Caron:** Monsieur le président, il m'est très facile de répondre à cette question. Je puis dire que, depuis 1953, le gouvernement d'Ottawa était prêt à le construire en collaboration avec le gouvernement d'Ontario, mais c'est M. Duplessis lui-même qui m'a dit: Si Ottawa veut avoir des ponts, qu'il s'en bâtisse, nous autres on n'en bâtit pas.

Il a fallu que le gouvernement Lesage soit élu à Québec pour qu'une entente intervienne entre Ottawa, le Québec et l'Ontario pour le construire; ce n'est pas le gouvernement de l'Union nationale qui en a favorisé la construction.

**M. Pigeon:** Monsieur le président, puis-je avoir le plaisir de poser une autre question? L'honorable député de Hull peut-il dire à la Chambre s'il partageait l'opinion de l'ex-ministre des Travaux publics, M. Winters, lorsque ce dernier a décidé de construire des édifices fédéraux à dix milles du parlement quand la ville de Hull était plus près?

**M. Caron:** Que ce soit la faute de l'honorable M. Winters, de l'honorable M. Green ou de l'honorable M. Walker, je déclare que chaque fois que l'on a dépassé des limites raisonnables plutôt que de venir du côté du Québec, j'ai toujours condamné cette attitude.

**L'hon. M. Flynn:** Monsieur le président, un mot seulement pour relever une affirmation du député de Hull qui a accusé le ministre des Travaux publics (M. Walker) d'être opposé à la construction d'édifices gouvernementaux dans la province de Québec. Il a apporté simplement comme preuve une question que l'honorable ministre des Travaux publics aurait posée lors de l'enquête du comité des comptes publics sur l'Imprimerie nationale. L'honorable député de Hull appuie son affirmation, semble-t-il, sur une question posée au major-général Young: Pourquoi avoir choisi cet emplacement?

On sait que cette question sur le choix d'un emplacement propice à la construction de l'Imprimerie nationale avait un sens en regard des sources qu'on a découvertes par la suite et qui ont exigé des travaux supplémentaires qui ont coûté très cher. Il est absolument injuste que le député de Hull tire de cette question la conclusion que le ministre des Travaux publics était opposé à ce que l'Imprimerie nationale soit construite à Hull. Je ne m'oppose pas à ce que le député argumente, mais je lui demande en grâce de ne pas nous servir un argument aussi faible, lequel ne le justifie aucunement de tirer une conclusion semblable.

**M. Caron:** Monsieur le président, je n'ai pas voulu lire tout le témoignage de l'enquête à ce sujet. Si j'en avais continué la

[M. Paul.]

lecture, on aurait pu se rendre compte de la façon dont la question était posée, car le major-général Young répondait ceci:

Monsieur le président, deux facteurs semblent être intervenus alors. L'un était la décision du gouvernement du temps d'étendre la juridiction de la Commission du district fédéral à la ville de Hull et à la région de Hull. L'autre facteur était le besoin de construire une imprimerie nationale.

Là, on mentionnait la ville de Hull.

Et si la question n'avait pas été posée dans cet esprit, je ne crois pas que le major-général Young, qui est un homme intelligent, aurait cru devoir rappeler les mots «la ville de Hull» dans sa réponse.

**L'hon. M. Flynn:** Ce n'est pas la réponse qui donne le sens à la question. Quand on parle d'emplacement, le député de Hull voudra certainement être de bon compte et convenir qu'il ne s'agit pas de province ou de ville. Je lui signale ce fait parce que je sais qu'il veut être juste à cet égard, et qu'il ne doit pas tirer une conclusion semblable à l'endroit du ministre des Travaux publics.

**M. Leduc:** J'ai entendu les remarques du ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn). Je ne comprends pas sa logique. Si son gouvernement veut réellement que des édifices du gouvernement soient érigés à Hull, qu'il donne des preuves de sa bonne volonté, et qu'il en érige.

**L'hon. M. Flynn:** Je n'y vois pas d'objection, monsieur le président. Je veux tout simplement dire qu'en tant que mon ministère est concerné nous étudions présentement l'idée de construire certains édifices du côté québécois. L'honorable député de Gatineau reconnaîtra que le seul point que j'ai voulu signaler, c'est qu'on ne pouvait pas tirer une telle conclusion. Je n'ai pas l'intention de discuter indéfiniment, je veux tout simplement qu'on soit juste à l'égard du ministre des Travaux publics.

**M. Leduc:** Je veux être juste envers le ministre, mais je lui ferai remarquer que depuis l'avènement du gouvernement conservateur au pouvoir, pas un seul édifice n'a été construit du côté du Québec.

(Traduction)

(Le crédit est adopté.)

658. Entretien et service des édifices et terrains fédéraux—Crédit supplémentaire, \$1,000,000.

**Le président suppléant:** Le poste 658 est-il adopté?

**L'hon. M. Pickersgill:** Non. Il s'agit d'un million de dollars. Nous nous souvenons tous de ce grand évaluateur, le ministre des Travaux publics, l'homme qui a passé beaucoup de temps à nous dire que le ministère qu'il